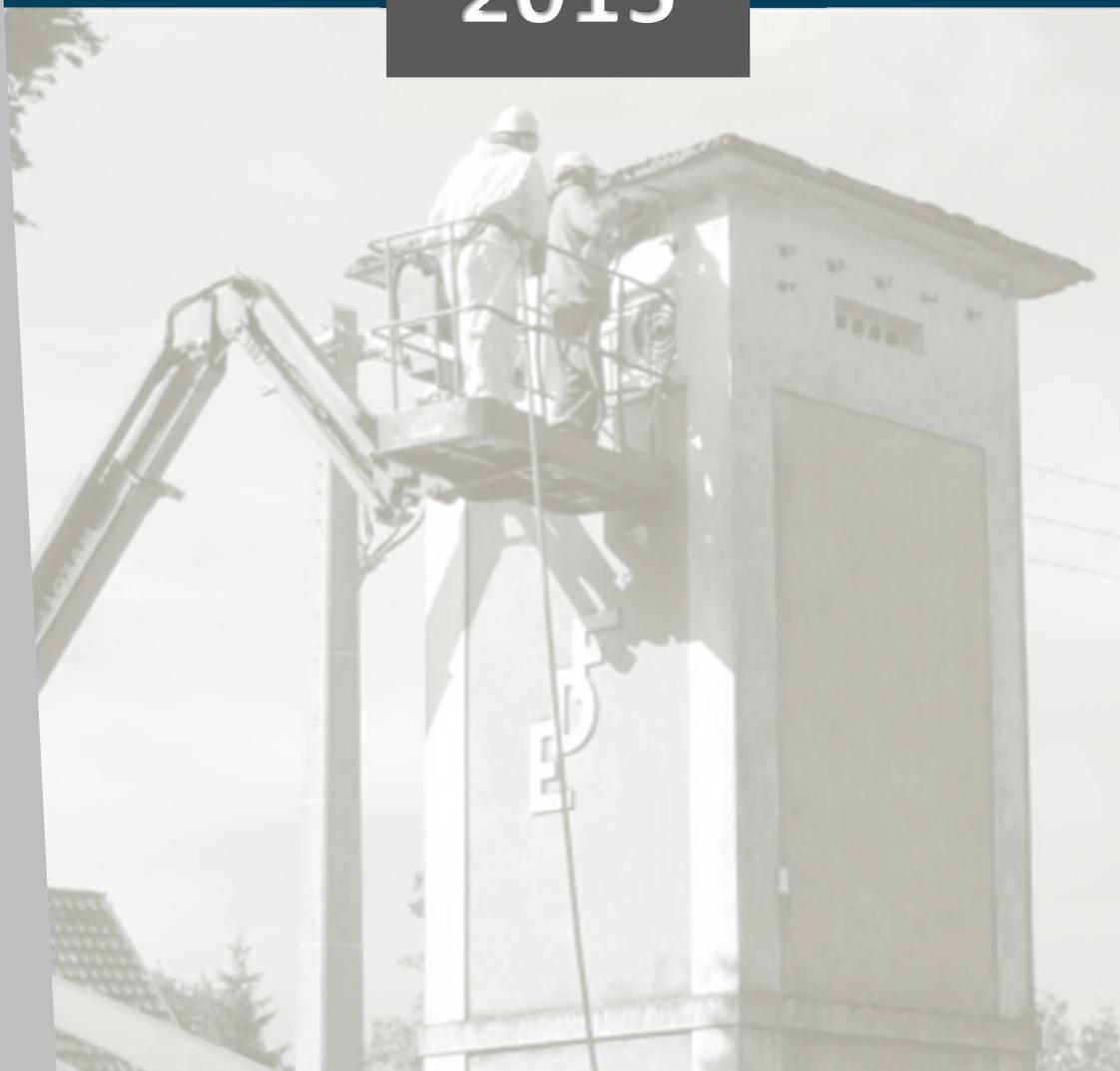


S.I.A.G.E.P 90

Compte-rendu d'activités

2015



S.I.A.G.E.P 90

1 avenue de la gare TGV
Tour 5 – La Jonxion
90400 MEROUX

SOMMAIRE

DECISIONS DES INSTANCES SYNDICALES

REUNIONS DU BUREAU	4
REUNIONS DU COMITE.....	5
DEMATERIALISATION DES ACTES	5
CHANGEMENT DE LOCAUX	5

LE SERVICE ENERGIES

REDEVANCES ERDF-GRDF PERCUES.....	6
LA MISE EN PEINTURE DES TRANSFORMATEURS	6
REMPLACEMENT DE CABINES HAUTES	7
LES PARTICIPATIONS VERSEES PAR LE S.I.A.G.E.P	8
Au titre du R2 (sur les dépenses des communes en éclairage public).....	8
Au titre du remplacement des lampes à vapeur de mercure	9
Au titre des certificats d'économie d'énergie	10
Les participations du SIAGEP revues à la baisse à compter de 2016.....	11
RENOUVELLEMENT DES MARCHES.....	11
SIGNATURE D'UNE ALLIANCE ENTRE LES SYNDICATS D'ENERGIE DE BOURGOGNE/FRANCHE-COMTE	12
MISE EN PLACE D'UNE COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE.....	12
LA CONCESSION ELECTRICITE ET GAZ	13
La concession gaz	13

LE SERVICE INFORMATIQUE

BILAN DES INTERVENTIONS DU SERVICE	15
BILAN DES FORMATIONS.....	16
LE P.E.S.....	16
BILAN DES ADHESIONS AU SERVICE	17

LE SERVICE S.I.G

PANORAMA 2016 DU SERVICE SIG	19
------------------------------------	----

L'ADMINISTRATION GENERALE

LES DONNEES BUDGETAIRES	20
LE PERSONNEL	21
Etat du personnel au 31/12/2015.....	21
• L'absentéisme.....	21
• Les formations	22
• L'action sociale	22

EDITORIAL



Dans un contexte économique difficile où les collectivités territoriales se doivent de contrôler de plus en plus leurs dépenses, le SIAGEP au cours de l'année 2015, s'est appliqué une fois encore à soutenir financièrement les communes, aussi bien dans le cadre des travaux de dissimulation des réseaux secs que dans les économies d'énergie.

Le programme pour le remplacement des lampes à vapeur de mercure qui s'est achevé en fin d'année 2015 a été ainsi un succès avec 1 407 ampoules de remplacées en 3 ans pour une somme de près de 261 000 € !

La bonne santé financière du SIAGEP a rendu cette opération possible, de même qu'elle a permis un taux de subventionnement des travaux élevé. Malheureusement, les économies ne sont pas inépuisables et le syndicat va devoir commencer lui aussi à contrôler ses dépenses. Ainsi, le taux de subventionnement des travaux a dû être revu à la baisse pour 2016.

Dans la mouvance des regroupements des collectivités et des territoires, le SIAGEP a souhaité être partie prenante dans la création d'une alliance des syndicats d'énergie de Bourgogne/Franche-Comté. La mutualisation des connaissances, des moyens humains ou matériels ne pourra qu'être positif pour notre syndicat.

Le SIAGEP souhaite rester un partenaire privilégié pour ses adhérents que ce soit dans le domaine de l'énergie, de l'informatique ou du SIG et c'est ce que nous nous appliquerons à faire en 2016.

Les membres du Bureau syndical

Yves BISSON	Président
Christian CODDET	1 ^{er} Vice-Président délégué à la commission énergie
Michel BLANC	2 ^{ème} Vice-Président délégué aux travaux
Eric KOEBERLE	3 ^{ème} Vice-Président délégué à l'informatique
David DIMEY	4 ^{ème} Vice-Président délégué au SIG
Bernard LIAIS	5 ^{ème} Vice-Président délégué au contrôle de la concession
Marie Claire BOSSEZ	Assesseurs
Anne Sophie PEUREUX	
Edmond BARRE	
Claude BRUCKERT	
Christian CANAL	
Alain FESSLER	
Dominique GASPARI	
Jean LOCATELLI	
Jean-Bernard MARSOT	
Romuald ROICOMTE	
Alain SALOMON	

REUNIONS DU BUREAU

Réunion du 27 février 2015

- Adhésion au service archive du Centre de Gestion 90
- Adhésion de la commune de Morvillars à la concession gaz
- Négociation par le CDG d'un contrat d'assurance destiné à couvrir les risques financiers encourus du fait de la protection sociale des agents
- Participation du SIAGEP aux risques santé et prévoyance
- Ouverture de fonds de concours et délégation de maîtrise d'ouvrage
- ACTES : Dématérialisation des procédures
- Signature d'une alliance entre les syndicats d'énergies de Bourgogne et de Franche Comté
- Budget primitif 2015
- Election du vice-président délégué à l'informatique

Réunion du 27 avril 2015

- Attribution de la participation pour les certificats d'économie d'énergie pour l'année 2015
- Ouverture de fonds de concours avec la commune de Bermont rue de Dorans, Argiésans rue du Général de Gaulle, Vessemont rue du château
- Compte administratif et de gestion 2014

Réunion du 17 juin 2015

- Compte administratif et de gestion 2015
- Décision modificative du budget primitif 2015
- Vente d'ordinateur d'occasion (fixation du prix)
- Ouverture d'une ligne de trésorerie accord de principe



Réunion du 29 octobre 2015

- Taux de participation dans le cadre des travaux, du R2, des C2E et des lampes à vapeur de mercure
- Approbation du règlement intérieur pour le personnel du syndicat
- Ouverture/fermeture de fonds de concours
- Autorisation de lancer un marché de maîtrise d'œuvre et un marché de travaux
- Renouvellement de l'adhésion au service de remplacement du CDG
- Recrutement d'un adjoint administratif dans le cadre du dispositif Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE)
- Création d'un poste d'adjoint administratif de 1ère classe et suppression d'un poste d'adjoint administratif de 2ème classe
- Adhésion de la commune de Trévenans à la compétence "gaz"
- Mise en place d'une commission consultative paritaire
- Changement de locaux
- Pré programme des travaux 2016

REUNIONS DU COMITE

Réunion du 4 mars 2015

- Budget primitif 2015
- Election d'un vice-président délégué à l'informatique

Réunions du 17 et 24 juin 2015

- Compte administratif et de gestion 2015
- Décision modificative du budget primitif 2015
- Vente d'ordinateur d'occasion : fixation du prix
- Ouverture d'une ligne de trésorerie : accord de principe

Réunion du 22 septembre 2015

- Présentation des compte-rendus d'activité des concessionnaires
- Décision modificative n°2 du budget primitif 2015
- Prise de compétence éclairage public

Réunions du 30 novembre et 10 décembre 2015

- Décision modificative n°3 du BP 2015
- Constitution d'une commission mixte paritaire
- Vote sur la décision de la CDCI pour la redéfinition des EPCI du Territoire de Belfort

Les compte-rendus sont disponibles sur le site Internet du SIAGEP : www.siagep90.fr, rubrique « informations ».

DEMATERIALISATION DES ACTES

En 2015, le SIAGEP comme nombre de collectivités a signé avec les services de Préfecture, une convention pour la dématérialisation des actes.

Désormais, tous les actes transmis transitent via la plateforme dédiée. Cela représente moins de frais d'envoi et d'impression mais nécessite un espace de stockage et une gestion des documents informatisés à revoir.



CHANGEMENT DE LOCAUX



2016 verra l'aboutissement d'un projet initié en 2015 pour l'acquisition de locaux de bureaux.

Ces bureaux seront situés à Meroux sur le site de la Jonxion. Plus de place, de meilleures conditions de travail et l'opportunité de bénéficier d'un taux de crédit très attractif ont été les éléments déclencheurs de cette décision approuvée par le Comité syndical.

REDEVANCES ERDF-GRDF PERCUES

Au titre de la redevance de fonctionnement « gaz »	38 149 €
Au titre de la redevance de fonctionnement « électricité »	230 990 €
Au titre de la redevance d'investissement pour les travaux sur le réseau électrique	858 692 €
TOTAL	1 127 831 €

LA MISE EN PEINTURE DES TRANSFORMATEURS



Un partenariat a été mis en place entre le SIAGEP, ERDF, les communes demandeuses et les associations pour la mise en peinture de poste électrique.

Améliorer le cadre de vie, intégrer les ouvrages dans l'environnement et intégrer socialement des personnes en difficultés, tels sont les objectifs de ce partenariat.

Le SIAGEP a participé financièrement à la rénovation de deux postes en 2015 : un à Giromagny pour le transformateur de l'avenue « Schwabmünchen » et l'autre à Offemont pour le transformateur « Moulin ».

L'opération est reconduite sur 2016.

REPLACEMENT DE CABINES HAUTES

En 2015 trois postes de transformation ont été remplacés dans le cadre de la convention signée avec ERDF qui prévoit la résorption de postes de transformation cabines hautes et de postes H61 et leur remplacement par un poste bas dans le cadre de travaux de dissimulation de réseaux.

Il s'agit des postes : **d'Etueffont**, rue de l'école maternelle (enveloppe de 72 800 € HT)



Vescemont, grande rue (enveloppe de 32 600 € HT)



Morvillars rue du château (enveloppe de 45 886 € HT)



LES PARTICIPATIONS VERSEES PAR LE S.I.A.G.E.P

Au titre du R2 (sur les dépenses des communes en éclairage public)

ANJOUTEY	608.00
AUXELLES BAS	1 422.24
BANVILLARS	702.40
BAVILLIERS	3 616.39
BEAUCOURT	3 062.06
BELFORT	152 983.00
BESSONCOURT	458.40
BETHONVILLIERS	848.48
BOTANS	725.78
BOUROGNE	1 644.53
BREBOTTE	758.40
BRETAGNE	775.20
BUC	1 360.74
CHATENOIS	3 994.08
CHAUX	1 436.00
CHAVANATTE	743.20
CHEVREMONT	426.40
COURCELLES	1 204.80
CRAVANCHE	60.21
CROIX	1 193.60
DANJOUTIN	1 632.32
DELLE	6 406.91
DENNEY	1 196.80
DORANS	1 065.60
ESSERT	1 146.82
FAVEROIS	672.16
FECHE L'EGLISE	634.56
FLORIMONT	580.80
FONTAINE	1 370.40
FOUSSEMAGNE	2 330.27
FROIDFONTAINE	708.92
GIROMAGNY	9 377.62

GRANDVILLARS	1 367.23
GROSMAGNY	1 930.24
JONCHEREY	952.80
LAGRANGE	1 305.76
LARIVIERE	1 064.80
LEBETAIN	1 016.00
LEPUIX-GY	1 196.00
MEROUX	1 637.60
MEZIRE	814.48
MONTBOUTON	1 269.76
MORVILLARS	590.40
MOVAL	298.40
NOVILLARD	63.36
OFFEMONT	7 658.82
PEROUSE	614.40
PETITMAGNY	185.76
PHAFFANS	55.20
RECOUVRANCE	605.45
ROPPE	2 897.47
ROUGEMONT LE CHÂTEAU	1 209.60
ST DIZIER	
L'EVEQUE	604.80
ST GERMAIN LE CHATELET	1 335.20
SERMAMAGNY	1 209.60
SEVENANS	998.08
SUARCE	175.68
THIANCOURT	911.48
TREVENANS	596.80
URCEREY	448.13
VALDOIE	3 623.20
VAUTHIERMONT	987.36
VEZELOIS	596.80
VILLARS LE SEC	584.00

64 communes
bénéficiaires

243 498,15 € de versés
par le SIAGEP

Montant R2 versé de 2010 à 2015



Au titre du remplacement des lampes à vapeur de mercure

Commune	Nbre lampes	Montant participation SIAGEP
Andelnans	20	3 700 €
Angeot	15	2 625 €
Anjoutey	20	3 750 €
Autrechêne	20	3 675 €
Auxelles-Bas	10	2 500 €
Auxelles-Haut	30	3 840
Banvillars	30	6 515 €
Bermont	10	1 865 €
Bessoncourt	30	4 027 €
Bethonvilliers	10	2 050 €
Botans	20	3 705 €
Brebotte	21	3 511,45 €
Bretagne	20	3 900 €
Buc	30	5 686,90 €
Chatenois/Forges	30	5 325 €
Chaux	20	3 550 €
Chavanatte	20	4 300 €
Chèvremont	28	4 974 €
Courcelles	20	3 715 €
Croix	20	3 730 €
Danjoutin	4	654 €
Delle	27	6 472,50 €
Denney	30	4 020 €
Dorans	20	3 640 €
Eguenigue	10	2 290 €
Eloie	28	4 065 €
Essert	10	1 125,80 €
Faverois	30	5 262 €
Fêche l'Eglise	30	5 513 €
Florimont	20	3 630 €
Fontaine	20	4 282,50 €
Fousse-magne	4	750 €
Froidefontaine	30	6 571,58 €
Giromagny	30	3 927 €
Grandvillars	27	6 276 €
Gros-magny	23	4 335,50 €
Joncherey	20	3 765 €
Lachapelle/Roug	10	1 825 €
Lacollonge	13	2 015 €
Lagrange	19	3 885 €
Larivière	12	2 190 €
Lebetain	30	5 185 €
Lepuix	10	1 840 €
Lepuix-Neuf	14	2 590 €

Meroux	20	3 700 €
Méziré	30	5 485,85 €
Montbouton	20	3 968 €
Montreux-Château	20	4 033,20 €
Morvillars	25	4 690 €
Moval	5	932,50 €
Novillard	30	5 934,50 €
Perouse	20	3 840 €
Petitefontaine	10	1 890 €
Petit-magny	21	3 714 €
Recouvrance	18	3 984,04 €
Roppe	13	3 217 €
Rougegoutte	20	3 114 €
Rougemont/Château	20	3 780 €
St Dizier l'Evêque	30	5 655 €
St Germain/Châtelet	9	1 960 €
Sermamagny	16	2 970 €
Sévenans	17	2 797 €
Suarce	11	2 722,50
Thiancourt	10	1 579,55 €
Trévenans	30	5 555 €
Urcerey	10	2 500 €
Vauthiermont	30	5 369 €
Vellescot	20	3 730 €
Vescemont	19	3 905,50 €
Vetrigne	3	595,50 €
Vézelois	10	1 865 €
Villars le Sec	23	4 168,50 €

577 ampoules remplacées en 2015 pour
111 313,01 € de versés par le SIAGEP

Bilan de l'opération de 3 ans qui s'est achevé le
31/12/2015

80 % : taux maximum de la participation

30 ampoules maximum pour les 3 ans

1 407 ampoules remplacées en 3 ans

260 710,37 € versés à ce titre en 3 ans par le SIAGEP.

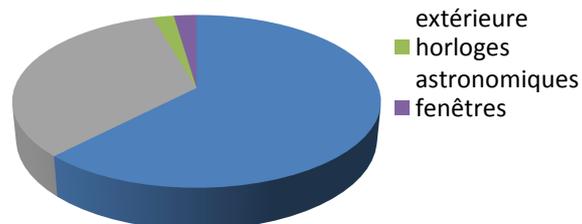
30 communes n'ont pas fait valoir leur droit à une participation et ne figurent pas dans le tableau ci-dessus

Au titre des certificats d'économie d'énergie

ANJOUTEY	1 021.42
BANVILLARS	614.60
BAVILLIERS	2 124.96
BESSONCOURT	9 582.73
BETHONVILLIERS	574.00
BOTANS	650.16
BREBOTTE	643.20
BRETAGNE	600.00
BUC	728.06
CHATENOIS	3659.04
CHAUX	1 436.00
CROIX	522.20
DELLE	11 541.79
DENNEY	1 196.80
DORANS	2 139.84
FAVEROIS	672.16
FECHE L'EGLISE	634.56
FONTAINE	302.40
FROIDFONTAINE	620.31
GIROMAGNY	1 637.42
GRANDVILLARS	567.28
GROSMAGNY	1 930.24
JONCHEREY	529.20
LAGRANGE	541.80
LEPUIX-GY	1 122.40
MEROUX	971.60
MEZIRE	712.67
MONTBOUTON	555.52
MOVAL	261.10
PEROUSE	537.60
ROPPE	1 653.97
ROUGEMONT LE CHATEAU	529.20
ST DIZIER L'EVEQUE	604.80
ST GERMAIN LE CHATELET	583.20
TREVENANS	522.20
VAUTHIERMONT	987.36

53 511,79 € ont été distribués en 2016.

répartition des subventions



62,24 % des participations concernent le remplacement de lampes à vapeur de mercure.

56 communes ont reçu une notification d'attribution de participation pour les C2E en 2015.

36 communes ont réalisé des travaux et réclamé une participation. Mais seulement **35,58 %** des demandes concernaient l'appel à projet 2015 ! Les 64,42 % restant concernant l'appel à projet 2014.

Les opérations bénéficiaires de la participation doivent dorénavant impérativement être réalisées dans l'année même de l'attribution. Il y aura certainement une régularisation en 2016 pour la prise en compte des factures de fin d'année, mais il est vraisemblable que certaines communes n'auront pas donné suite à leur demande.

Le SIAGEP, un partenaire précieux pour les communes pour les économies d'énergie

442 328 €, c'est la somme versée aux communes en 5 ans par le SIAGEP pour les économies d'énergie, soit une moyenne de 88 465 € par an..

Les participations du SIAGEP revues à la baisse à compter de 2016

Le SIAGEP avait vu ses possibilités financières augmenter grâce à la dotation supplémentaire versée par ERDF dans le cadre de la départementalisation des syndicats. Cette manne financière s'est dans un premier temps cumulé, le temps que le SIAGEP mette en place les actions permettant de faire profiter les communes de ce supplément de participation.

Le SIAGEP a donc augmenté de façon considérable ses participations aux communes, que ce soit dans le cadre des travaux de dissimulation des réseaux ou dans celui des économies d'énergie. Le but était de grignoter la « cagnotte » constitué tout en aidant les communes dans leurs investissements et en soutenant l'économie locale. Ce dispositif ne pouvait toutefois qu'être transitoire.

Pour anticiper en douceur la baisse de la capacité financière du SIAGEP, il a donc été décidé fin 2015 de baisser le taux de participation sur les travaux de dissimulation des réseaux secs. Les modifications des taux de participations sont les suivantes :



	Taux 2015	Taux 2016
Travaux sur le réseau de distribution électrique	70 %	50 %
Travaux sur le réseau télécom	50 %	50 %
Travaux sur le réseau de d'éclairage public	60 %	50 %

RENOUVELLEMENT DES MARCHES

Il a été procédé en 2015 au renouvellement des marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux.

Les deux marchés ont été passés pour une période de trois ans prolongeable d'une année supplémentaire.

Le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué au Cabinet BEJ, le marché de travaux au groupement VIGILEC/HAEFELI/EIFFAGE.

SIGNATURE D'UNE ALLIANCE ENTRE LES SYNDICATS D'ENERGIE DE BOURGOGNE/FRANCHE-COMTE



Depuis plusieurs années, les syndicats départementaux d'énergies Bourgogne/Franche-Comté travaillent de concert afin d'échanger des idées, de partager des retours d'expérience. Le 16 novembre 2015, les huit Présidents officialisent

leur entente au travers la signature d'une convention : tout en restant compétents sur leur propre territoire, cet accord leur permet d'harmoniser les pratiques et d'engager une démarche stratégique partagée.

Cette alliance a pour but :

- de constituer un réseau pour peser dans le paysage institutionnel ;
- de confronter des expériences et favoriser les échanges ;
- d'analyser l'évolution du secteur de l'énergie sous toutes ses composantes, ainsi que les autres domaines de compétences des syndicats ;
- de favoriser la synergie entre les syndicats membres, et avec les syndicats extérieurs et la FNCCR ;
- de mutualiser les moyens humains, techniques, financiers, les expériences, les actions ;
- de promouvoir les actions des syndicats en terme de communication et valoriser leurs savoir-faire ; de rencontrer collégialement les partenaires institutionnels, Etat, Région, Départements, ADEME, Chambres consulaires..., les concessionnaires, ERDF, GrDF..., les opérateurs, Orange..., les prestataires, entreprises..., etc.



MISE EN PLACE D'UNE COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE

Le 10 décembre 2015, le comité syndical a entériné la création d'une commission consultative paritaire visant à coordonner l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie conformément aux dispositions de l'article 198 de la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

Les compétences du Syndicat dans le domaine énergétique en plus de celle d'AODE, notamment en ce qui concerne la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables, les actions de maîtrise de la demande d'énergie induisant des économies de travaux portant sur le réseau de distribution publique d'électricité, celles en faveur du développement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques ou véhicules hybrides rechargeable, l'élaboration des plans climat air énergie territoriaux (PCAET) sont autant de domaines où le syndicat pourrait intervenir.

Les représentants du SIAGEP

Yves BISSON *Président du SIAGEP*
 Gilbert REBER *(Grandvillars)*
 Jean-Bernard MARSOT *(Lepuix)*
 Henri GIROL *(Eloie)*
 Michel BLANC *(Lacollonge)*

Les représentants des EPCI

Jacques BONIN *(CAB)*
 Erwin MORGAT *(CCPSV)*
 Christian CODDET *(CCHS)*
 Martine GARNIAUX *(CCTB)*
 Jean-Jacques DUPREZ *(CCST)*

LA CONCESSION ELECTRICITE ET GAZ

La concession gaz

Dans la perspective de la fin des tarifs réglementés du gaz au 1^{er} janvier 2016 et à de l'obligation pour les collectivités de procéder à une mise en concurrence, le SIAGEP a lancé en 2015 un groupement de commandes pour la fourniture de gaz naturel à destination des communes du Territoire de Belfort.

**17 %
d'économie**

C'est la société ENGIE qui s'est vue attribuée le marché pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} juillet 2015. Vingt-sept communes se sont déclarées intéressées et c'est une économie de 17 % sur les tarifs par rapport à la moyenne de 2014 qui a été obtenue par le SIAGEP.

Elargissement de la concession avec 3 nouvelles communes : **Morvillars, Trèvenans, Valdoie**

L'intégration au groupement de commandes a été élargie aux EPCI adhérant au service informatique à compter de 2016.

La concession électricité

Quelques chiffres de la concession en 2015

848 km de réseau moyenne tension (HTA)

1 126 km de réseau basse tension (BT)

1088 postes de transformation HTA/BT

63 % des **77 394** clients en tarif bleu

786 installations de production d'électricité raccordées au réseau public (99 % d'origine photovoltaïque)

47 mn : durée moyenne annuelle de coupure

397 raccordements neufs en BT, **2** en HTA

12 583 m de canalisations BT mises en services, dont **10 985 m** en souterrain. *Extension : 47,78 % Renouvellement : 49,61 % Renforcement : 2,61 %*

20 866 m de canalisations HTA mises en services, dont **20 874 m** en souterrain. *Extension : 46,17 % Renouvellement : 22,10 % Renforcement : 31,73 %*

Marché de fourniture d'électricité

Le 1er janvier 2016, les tarifs réglementés d'électricité ont disparu pour l'ensemble des bâtiments dont la puissance souscrite est supérieure à 36KVA, pour l'essentiel les tarifs « jaunes » et « verts ».

Le SIAGEP a été ainsi le coordonnateur d'un groupement d'achat pour la fourniture d'électricité et a passé un marché de fourniture d'électricité pour les membres de son groupement.

Un seul candidat a répondu à la consultation et c'est ainsi qu'**EDF** s'est vu attribué le marché de trois ans

LES TRAVAUX 2015 DU SIAGEP

Les chantiers



- ANDELNANS lotis. Froideval T 3
- ANDELNANS rue de Meroux
- ARGIESANS rue des accacias
- AUXELLES HAUT rue des bruyères
- BELFORT rue du Salbert
- BERMONT rue de Dorans
- ELOIE grande rue
- ETUEFFONT rue de l'école maternelle
- GIROMAGNY route du Rosemont
- GRANDVILLARS rue de l'arc
- MORVILLARS rue du stade
- ROPPE rue de Phaffans
- VALDOIE rue Guldemann
- VALDOIE rue Marie-Thérèse

Montant des travaux réalisés sur le réseau :

*de distribution électrique :	1 269 788.81 €
*de télécommunication :	349 222.79 €
*d'éclairage public :	492 905.94 €
Total	2 111 917,54 €

<u>Participation d'Orange :</u>	22 387,63 €
<u>Participation d'ERDF :</u>	130 000,00 €
<u>Participation communes :</u>	783 733,74 €
Participation SIAGEP :	1 175 796,17 €

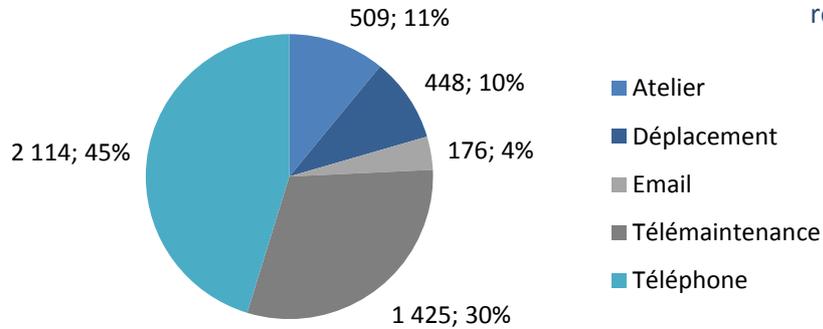
Les travaux télécom à compter de 2015

Depuis le 1^{er} janvier 2015 et la signature d'une convention de type A avec Orange, le SIAGEP est propriétaire des portions de réseau qu'il pose dans le cadre de ses chantiers de dissimulation des réseaux. Orange reverse ainsi une redevance d'occupation au SIAGEP.

En 2015, les chantiers du SIAGEP représentent un linéaire de 4 km sur 9 communes pour une « petite » redevance de 397,55 €.

BILAN DES INTERVENTIONS DU SERVICE

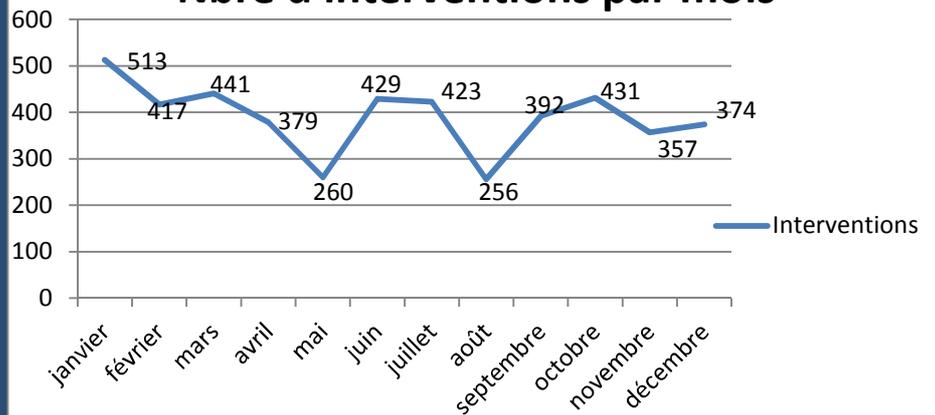
interventions par type



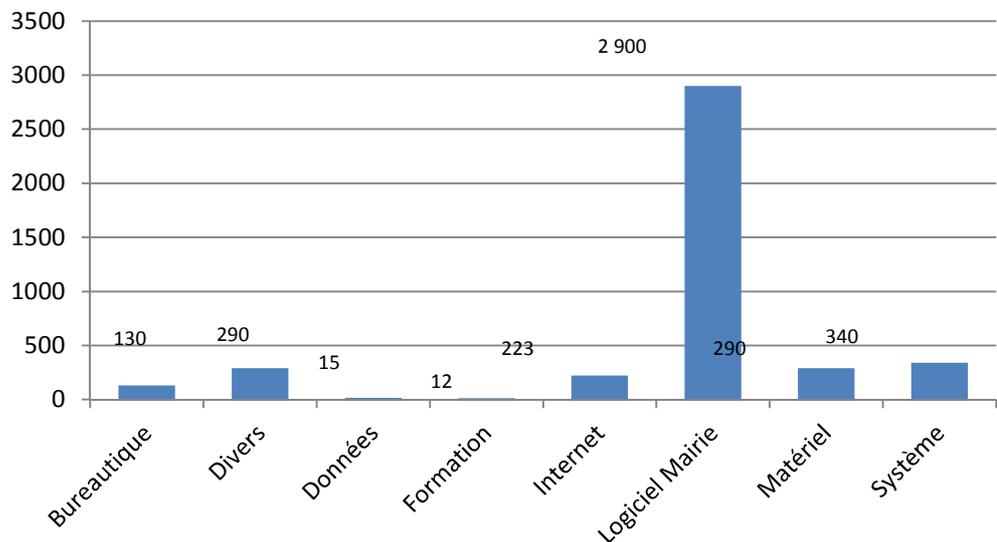
4 672 interventions de référencées en 2015.

11 077 km de parcourus.

Nbre d'interventions par mois



Interventions par cause



BILAN DES FORMATIONS

Les formations bureautiques

Formations proposées	nb de participants	indice de satisfaction sur 5
Excel initiation (2 dates)	3	4,33
Excel perfectionnement/publipostage	3	4,05
Excel, les tableaux croisés dynamiques	2	3,14
Excel « les formules »	3	3,74
Publisher	2	3,86
TOTAL	13	3,82

Les formations : Word initiation, Word perfectionnement, Powerpoint, Internet messagerie, Internet surf et Access initiation n'ont pas eu d'inscrits.

Il est normal d'avoir peu ou pas d'inscrits à ces formations. Ces applications sont devenues d'utilisation courante pour les collectivités et il y a donc moins de besoins qu'il y a quelques années. Le parti a été pris cependant pour 2016 de pas les supprimer du catalogue afin de ne pas pénaliser les éventuels demandeurs.

Il n'y a par ailleurs pas de demandes spécifiques des adhérents pour l'organisation de formations. Il est par contre demandé plus d'exercices pratiques sur le PC.

Les formations « logiciel métier »

Formations emagnus proposées	nb de participants	indice de satisfaction sur 5
gestion financière	16	4,30
décisionnel	0	-
gestion des immos et de la dette	13	4,40
gestion paye	4	4,76
écritures de fin d'année	5	4,50
gestion des cimetières	13	4,32
TOTAL	51	4,46

La mise en place des webinaires ou formations vidéo sur des fonctionnalités spécifiques (iParapheur, plateformes @CTES) est à l'étude.

LE P.E.S

Tous les adhérents du SIAGEP étaient passés au protocole PES avec ou sans la signature électronique fin 2015 plaçant le département en avance par rapport aux statistiques nationales.

Etat des lieux, fin 2015, pour les adhérents au service pour la signature électronique :

- Communes < 500 habitants : 60%
- Communes entre 500 à 3000 habitants : 50%
- communes de plus de 3 000 habitants : 33 %
- EPCI : 55 %

BILAN DES ADHESIONS AU SERVICE

94 communes et 18 EPCI adhèrent au service

COLLECTIVITES ADHERENTES AU SERVICE INFORMATIQUE

111 collectivités adhérentes au service informatique :

- 94 communes adhérentes
- et 17 collectivités adhérentes au service informatique
- Communes non adhérentes



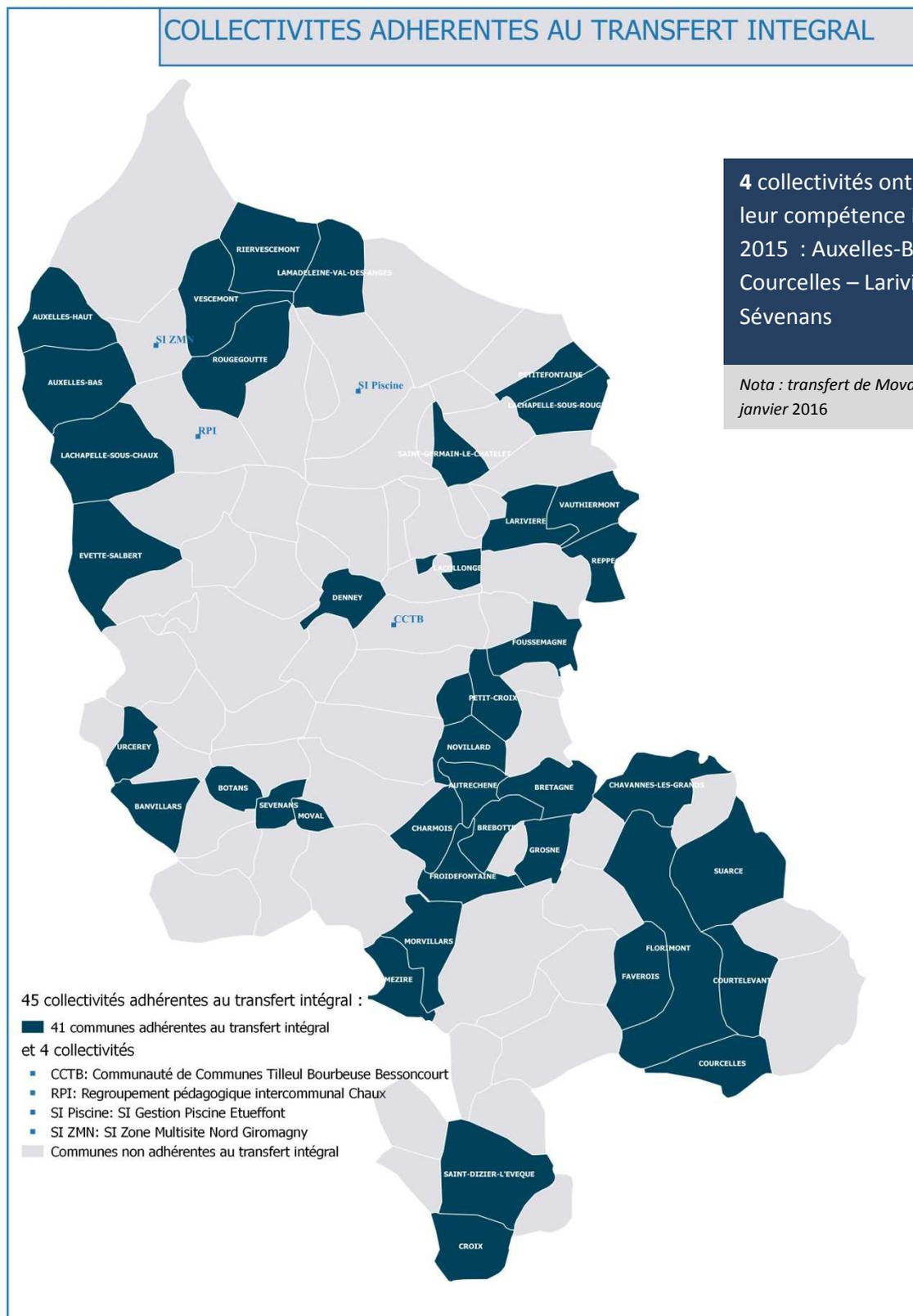
2015 : renouvellement des conventions d'adhésion pour une nouvelle période de trois ans (1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2018). Toutes les collectivités ont ré-adhéré.

les 17 collectivités adhérentes au service informatique

- CC PAYS SOUS VOSGIEN
- CC HAUTE SAVOUREUSE
- CC du TILLEUL et de la Bourbeuse
- Syndicat des Eaux Saint-Nicolas
- AEROPARC FONTAINE
- SICTOM ETUEFFONT
- SMTIC MEROUX
- Syndicat gestion collège Montreux-Château
- SIVU SUNDGAU Chavannes-les-Grands
- Syndicat des Eaux Giromagny
- SI Zone Multisite Nord Giromagny
- Centre de Gestion BELFORT
- SERTRID BOURGOGNE
- CCAS DELLE
- RPI Regroupement pédagogique intercommunal Chaux
- SMIBA BELFORT
- Syndicat gestion piscine ETUEFFONT

5 nouvelles collectivités ont adhéré en 2015 : Bethonvilliers – Grandvillars – Larivière - Leval – SMIBA –

Nota : adhésion de Frais au 1^{er} janvier 2016



PANORAMA 2016 DU SERVICE SIG

2015 : adhésion du Syndicat des eaux de la St Nicolas



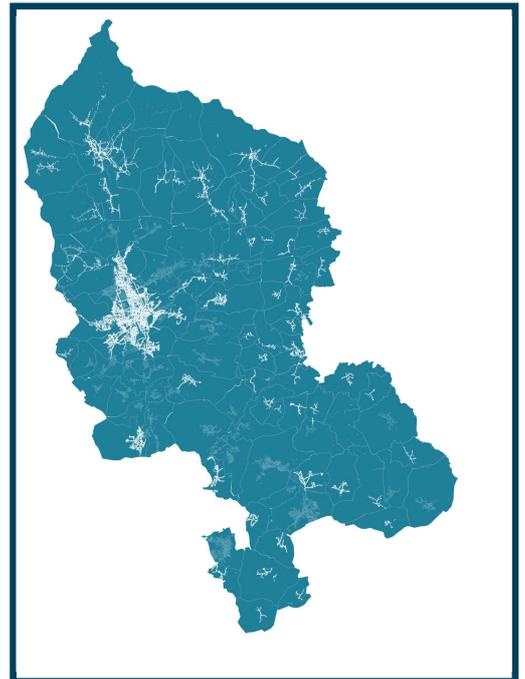
Syndicat de la Saint Nicolas : création d'un SIG avec la numérisation et le géoréférencement de 102 km de canalisation, 2 705 Branchements, 2 905 vannes et 439 objets AEP



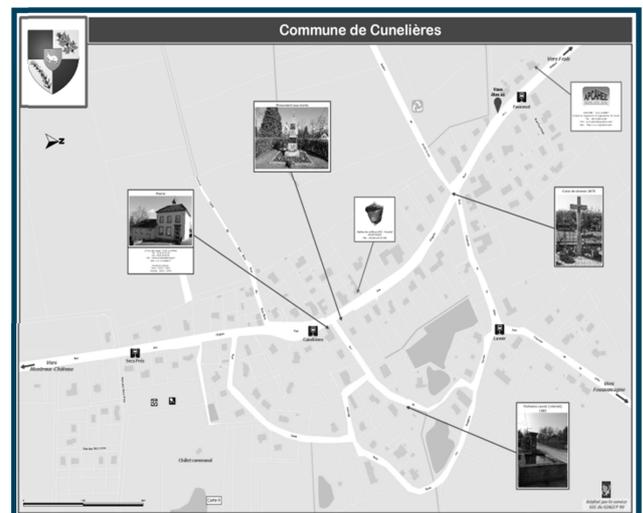
Communautés de communes de la haute Savoie et du Pays Sous Vosgien: Géoréférencement réseau Assainissement collectif à partir de plans de récolement.

Création des zones tampon des 50 mètres pour le guichet unique

Communauté de communes Tilleul Bourbeuse: Géoréférencement des documents d'urbanisme pour les communes d'Autrechêne, Montreux-Château et Fosseumagne et du réseau Assainissement collectif à partir de plans de récolement



Géo localisation de 6084 points lumineux et 303 armoires du parc Éclairage Public (Hors CAB)



Commune de Cunelières : Plan de localisation Carte pour panneau d'affichage dans la commune

LES DONNEES BUDGETAIRES

Les dépenses de fonctionnement proviennent des charges liées à la gestion courante. Celles d'investissement proviennent essentiellement des travaux et des subventions versées aux communes pour l'électricité et de l'acquisition de matériel informatique pour le service informatique.

DEPENSES

Fonctionnement

	Service électricité	Service informatique	Service SIG
Charges à caractère général	71 261,64	99 497,52	20 082,34
Frais de personnel	159 314,53	157 050,66	29 299,28
Autres charges de gestion courante	48 272,52	8 371,78	8 514,15
Dotations aux amortissements	360 215,86	38 708,82	469,26
TOTAL	639 064,55	313 628,78	58 365,03

Investissement

	Service électricité	Service informatique	Service SIG
Subventions versées aux communes	408 776,55	0	0
Acquisition de logiciels	0	1 772,47	0
Acquisition d'immobilisations corpo.	4 188,16	60 796,11	0
Mise en souterrain réseau distrib.	1 650 358,53	0	0
Opérations patrimoniales (op. ordre)	271 272,91	0	0
Travaux s/mandat (EP)	499 389,63	0	0
Déficit reporté	759 994,26	0	0
TOTAL	3 593 980,04	62 568,58	0

RECETTES



Les recettes de fonctionnement proviennent des redevances de concession pour le service électricité, de la cotisation d'adhésion au service pour l'informatique et le SIG. Les recettes d'investissement proviennent de la part des communes sur les travaux, d'une participation d'ERDF et du remboursement de la TVA pour les travaux sur le réseau de distribution.

Fonctionnement

	Service électricité	Service informatique	Service SIG
Remboursement de rémunérations	2 016,61	0	0
Produits de gestion courante	6 394,13	230,00	0
Redevances ERDF/GRDF	1 014 834,68	0	0
Cotisations collectivités au service	0	311 823,16	50 260,74
Produits exceptionnels	0	100,00	0
Autres produits de gestion courante	1 026,00	1 047,60	216,00
Résultat reporté	1 340 591,60	0	0
TOTAL	2 364 863,02	313 200,76	50 476,74

Investissement

	Service électricité	Service informatique	Service SIG
FCTVA	3 479,78	3 492,41	67,42
Affectation du résultat	759 994,26	0	0
Participation communes trvx réseau	468 321,09	0	0
Article 8	130 000,00	0	0
Récupération TVA (opération ordre)	240 209,04	0	0
Immobilisations en cours	22 235,80	0	0
Opérations patrimoniales	271 272,91	0	0
Amortissements	360 215,86	38 708,82	469,26
Travaux s/mandat (EP)	323 957,83	0	0
TOTAL	2 579 686,57	42 201,23	33 298,77

LE PERSONNEL

➔ Etat du personnel au 31/12/2015

Direction du syndicat

Nathalie Lombard

Secrétariat/accueil

Madame Christelle MARC – cmarc@siagep90.fr – 03-84-57-65-85

Service énergie

Contrôle de la concession- économies d'énergie

Mme Virginie DEMESY - vdemesy@siagep90.fr - 03-84-57-65-87

Suivi des chantiers

Mme Francine HOSATTE - fhosatte@siagep90.fr - 03-84-57-65-81

Détection et géolocalisation des réseaux-DT-DICT

M. Adem SIVAC - asivac@siagep90.fr - 03-84-57-65-21

Service informatique

Direction du service

M. Stéphane RIGOULOT - srigoulot@siagep90.fr - 03-84-57-65-82

Informaticiens

M. Gaëtan FAIVRE – gfaivre@siagep90.fr - 03-84-57-65-78

Mme Hayatte TOUDJI-MESSAOUDI - htoudji@siagep90.fr - 03-84-57-65-86

M. Damien MASSEBOEUF - dmasseboeuf@siagep90.fr - 03-84-57-65-61

Service S.I.G

Gestion du service

Lamina BOUGUILA-ABIBSSI – lbouguila@siagep90.fr - 03-84-57-65-84

➔ L'absentéisme

10 jours de garde d'enfant malade

8 jours d'autorisations diverses

14 jours de maladie ordinaire

Les formations

Thème	Durée du stage	Nbre de participants	total de jours de formations suivies
La réforme des DT, DICT	1 jour	4	4
L'entretien professionnel : un acte de management	2 jours	2	4
Rencontres territoriales des systèmes d'information : « mutualisation des systèmes d'information des collectivités »	1 jour	1	1
Réglementation DT DICT : décryptage	1 jour	1	1
Intégration des agents de catégorie B	5 jours	1	5
Certification responsable urbanisme	10 jours	1	10
La gestion des évolutions de carrière	1 jour	1	1
La prise de parole en public	2 jours	1	2
Université d'été Berger Levrault	3.5 jours	2	7
Prendre une fonction d'encadrant de proximité	3 jours	1	3
Concours – préparation concours			
Préparation concours interne d'ingénieur territorial	5 jours	1	5
Total des jours de formations 2015			43

L'action sociale

APT/SIAGEP

- ✓ **1 272** tickets restaurants ont été attribués (valeur du ticket 4 € et 1,80 € pour l'agent).
- ✓ **2 643,10 €** ont été attribués aux agents du SIAGEP sous forme de bons d'achat

Les aides du CNAS

Type d'aide	Nbre d'utilisateurs	Nombre d'aides	Montant
ENFANT HANDICAPE TH 50-79	1	1	230 €
NOEL DES ENFANTS	4	8	240 €
RENTREE SCOLAIRE - DE 11-18 ans	4	5	301 €
SEJOUR VACANCES ENFANTS	3	9	652 €
CESU	1	3	286 €
CHEQUES VACANCES	3	3	390 €
CINEMA	2	3	66 €
PARCS	1	1	28 €
SORTIES	2	4	44 €
SPECTACLES	4	15	252 €
COUPONS SPORT	1	3	50 €
LOCATION VACANCES	2	3	390 €
REMISES SUR SEJOUR PARTENAIRES		3	368 €
ABONNEMENTS	1	1	12 €
CHEQUES DE REDUCTION	1	2	4 €
Total des avantages			3 313 €

Article 8

Enveloppe annuelle attribuée au syndicat par ERDF et reversée aux communes sous forme de participation pour leurs travaux de dissimulation du réseau BT. Le montant est plafonné à 40 % du montant HT des travaux.

Article 2 et 3

Documents de consultation pour avis auprès de divers services qui réglementent les approbations des projets de travaux sur les lignes HTA/BT et sur les postes de transformation

B.T (Basse Tension)

Valeur nominale de la tension ne dépassant pas 1 000 V en courant alternatif

CEE

Certificats d'Economie d'Energie

C.N.A.S

Comité National d'Action Sociale

C.N.I.L

Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés. La CNIL est chargée de veiller à ce que l'informatique soit au service du citoyen et qu'elle ne porte atteinte ni à l'identité humaine, ni aux droits de l'homme, ni à la vie privée, ni aux libertés individuelles ou publiques.

D.G.F.I.P

Direction Générale des Finances Publiques

E.P

Eclairage Public

ERDF-ENEDIS

Electricité Réseau Distribution France qui est devenu ENEDIS en 2016

Fonds de concours

Le fonds de concours est un mode de coopération financière sous forme de participation versée par un EPCI à une ou plusieurs communes (ou inversement) pour la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement.

F.N.C.C.R

Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et des Régies

GrDF

Gaz réseau Distribution France

H.T.A

(Haute Tension catégorie A)

Valeur nominale de la tension comprise entre 1 000 V et 50 000 V

KVA

Puissance apparente (puissance proposée aux particuliers)

P.E.R.B.T

Participation pour l'Enfouissement du Réseau Basse Tension

P.E.R.E.P

Participation pour l'Enfouissement du Réseau d'Eclairage Public

P.L.U

Plan Local d'Urbanisme (anciennement POS)

P.P.R.I

Plan de Prévention des Risques d'Inondations

Redevance R1

Redevance de concession versée par le concessionnaire à l'autorité concédante pour le financement des dépenses annuelles de fonctionnement engendrée par l'accomplissement de ses missions comme par exemple le contrôle de la bonne exécution du contrat de concession

Redevance R2

Redevance de concession versée par le concessionnaire à l'autorité concédante, calculée en fonction des dépenses effectuées l'année N-2 pour les travaux sur le réseau de distribution et l'éclairage public.

RODP

Redevance d'Occupation du Domaine Public

S.I.G

Système d'Information Géographique

S.U.P

Servitudes d'Utilité Publique

T.C.F.E

Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité

